



Cours 7 – Qualité de vie au Travail et Risques professionnels

Volume horaire :
2 jours présentiels
(12 heures)
Equivalent 18
heures en distanciel

Objectifs

Le cours offre une compréhension des risques professionnels (accident du travail, pénibilité, maladie professionnelle...) que les salariés des SAAD peuvent connaître. L'attention sera portée à la mise en œuvre d'une politique en faveur du bien-être au travail.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre les obligations réglementaires et les pratiques managériales en faveur de la prévention des risques et pour la promotion d'une qualité de vie au travail ;
- Appréhender les politiques publiques et la réglementation

Le cours 7 est réalisé en collaboration avec la CARSAT Sud-Est.

Contenu

- Repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la Santé et Sécurité au Travail
- Participer à l'observation de la santé dans les SAAD
- Evaluer les risques d'accidents et d'atteinte à la santé
- Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique aux SAAD
- Intégrer la S&ST dans la gestion des activités
- Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes

Evaluation

QUIZ (individuel, sur site durant le temps de formation)